

PLAN LOCAL D'URBANISME



Commune de CHEVANNES

Pièce n° 6a : plan de zonage au 1/5000e

Elaboration du PLU
Document approuvé le : 26/04/2017

Mise en compatibilité du PLU
Version du 25/06/2026

IngESPACES
Cité Descartes
23, rue Alfred Nobel
77420 Champs-sur-Marne
TEL : 01 64 61 86 24
FAX : 016 00 503 62

LEGENDE

- UG
- UH
- UH1
- UC
- UL
- UI
- IAU
- IAUa
- IAUb
- A
- Ac
- Ae
- Aezh
- Ah
- Aj
- N
- Ng
- Emplacement réservé
- Secteur soumis au respect d'OAP
- Périmètre à l'intérieur duquel doit être développée la diversité commerciale en vertu de l'article L.151-16° du CU.
- Lisière de 50 m des massifs boisés de plus de 100 ha
- Zone non aedificandi de 13 m de part et d'autre de la limite d'emprise
- Zone de protection sanitaire de 40 m de part et d'autre de l'aqueduc de la vanne

Elément protégé au titre de l'article L. 113-1 du Code de l'Urbanisme

Espace Boisé Classé (EBC)

Eléments à préserver au titre des articles L. 151-19 et L. 151-23 du Code de l'Urbanisme

- Elément bâti remarquable
- Aqueduc de la Vanne
- Mur remarquable
- Elément relais de la continuité écologique
- Alignement d'arbres
- Vue remarquable
- Arbre isolé
- Mare et plans d'eau (Source SNPN et Parc du Gâtinais français, juin 2016)

Eléments à préserver au titre de l'article L. 151-38 du Code de l'Urbanisme

Cheminement piéton protégé (hors chemins protégés au PDIPR)

Informations diverses

- Axe d'écoulement
- Site archéologique

Tableau des emplacements réservés

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Aménagement d'un giratoire et d'un parc de stationnement	Commune	1303.32
2	Extension du cimetière	Commune	1963.37
3	Aménagement paysager	Commune	829.6
4	Aménagement d'un équipement sportif ouvert	Commune	13266.43
5	Création d'un équipement public de loisirs, sportif, sanitaire, social, scolaire ou associatif	Commune	636.71

